



Organisation des formations

1. Planning type et fréquence des cours

Type de cours	Fréquence	Durée par séance	Remarques
Cours théorique (Code de la route)	2 à 3 séances par semaine	45min à 1h	Cours collectifs ou individuels selon le planning des élèves
Cours pratique (Conduite)	2 à 3 séances par semaine	1h à 2h	Adapté au niveau de l'élève et à la filière

- Les plannings sont flexibles selon les disponibilités de l'élève et de l'enseignant.
- Séances supplémentaires possibles si nécessaire.

2. Durée et répartition des heures

Filière	Heures théoriques	Heures pratiques	Commentaire
Permis B classique	20h minimum	20h minimum	Ajustable selon l'évaluation initiale
Conduite accompagnée (AAC)	20h minimum	20h minimum	
Conduite supervisée / Post-permis	—	—	Non proposée directement ; orientation vers organismes habilités

3. Conditions de passage aux examens

Filière	Conditions théoriques	Conditions pratiques	Remarques
Permis B	Code de la route validé	Heures minimales et avis favorable du moniteur	Passage sur convocation officielle
Conduite accompagnée (AAC)	Code de la route validé	1 500 km en conduite accompagnée	Validation du livret AAC requise
Formations complémentaires	—	—	Orientation vers organismes habilités

4. Notes complémentaires

- Les séances sont planifiées selon les disponibilités des élèves et des enseignants.
- Suivi pédagogique et évaluation continue à chaque étape.
- Tout changement de planning est communiqué à l'élève à l'avance.